

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire de vogica

Par **vogica73**, le **16/05/2011 à 15:08**

Bonjour,rrnrnJ'aurais aimé savoir s'il était possible de pouvoir récupérer un chèque d'acompte rnqui a été débité depuis 1 ans ?rrnrnQue faire j'ai commandé une cuisine mais, je n'ai rien, le métreur n'est pas venu chez moi mais chèque débiter ?rrnrnL'entreprise Vogica a eu une liquidation judiciaire, donc je ne sais pas si un jour, je pourrais retoucher mon acompte et savoir si ma commande est définitivement annulée ? rrnrnQue faire j'ai envoyé des recommandées avec accusées de réceptions mais aucunes nouvelles.rnrnMerci de vos réponses.